

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Jeudi 22 juin 2023 à 19h.

Secrétaire de séance : C. Benoit & B. Mancel

Rappel du règlement :

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente AG du 06/06/23 ( 29 votants dont 5 pouvoirs), L'A.G. peut se tenir sans astreinte au quorum.

Nombre de votants : 87 dont 27 pouvoirs.

Début de la séance : 19h15

### ODJ

- Rapport moral du président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Compte rendu du commissaire aux comptes
- Rapport d'activité présenté par la directrice
- Questions diverses

### 1-- Rapport moral

Les premiers mots de mon rapport moral de cette année de la MLC Centre Social de la Citrouille seront pour souligner le chemin que nous avons parcouru cette saison 2022 2023 pour ouvrir notre maison aux Cessonais et Verdyonisiens.

- ❖ Notre premier agrément de Centre Social arrivera à terme l'an prochain. Des actions ont été développées cette année pour renouveler cet agrément. Ces actions se situent matériellement dans l'aménagement de l'accueil du Centre Social, le bâtiment 240 qu'il faudra mener à terme. Du point de vue des activités à l'initiative de notre animatrice familles, Mélodie Loussot, se sont développées de multiples activités ouvertes à des nouveaux publics. Il faut s'en féliciter et assumer le succès de ces initiatives et les accueillir.
- ❖ Cette année nous avons accueilli un stagiaire, Noël... , en formation **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport**. Cela nous a permis de proposer des stages de vacances et accueillir à la MLC des nouveaux publics jeunes.
- ❖ Nos activités d'été, quatre rendez-vous en juillet Août hors les murs de la MLC-centre social, à Cesson et Vert-Saint Denis ont marqué l'an dernier un engagement fort de notre part. Il a été démontré que ces animations de quartier répondent à l'attente des jeunes et des familles. La préparation des Escapades de l'été 2023 montre toujours la mobilisation de la Citrouille, avec certes le soutien matériel des communes mais hélas peu d'engagement au niveau de l'animation avec pour conséquence de devoir réduire l'amplitude horaire des événements.

**La saison 2022/2023 a été ponctuée de nombreux changements qui ont parfois entraîné quelques difficultés :**

- ❖ Cela a commencé avec le départ de notre Directeur Stéphane Grené, puis de notre programmateur régisseur, Sébastien Sarian. Ces départs ont introduit de nouvelles relations.

Par la suite nous avons dû engager la révision de nos statuts d'association pour être en accord avec notre offre Centre Social en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Du point de la vie des équipes de salariés, les entretiens individuels ont été redynamisés et les instances représentatives du personnel revitalisées. Nous avons dû aussi procéder à la révision du taux horaire annuel, conformément à notre convention collective. A cette occasion certains contrats de travail ont été identifiés comme non conformes à la loi. Des discussions ont été engagées à ce sujet avec quelques salariés et seront menées à terme avec compréhension.

- ❖ Cette année nous avons dû fonctionner avec la subvention du Syndicat Intercommunal qui est inchangée depuis 6 ans. Les échanges, réunions et courriers, n'ont pas manqué, sans succès pour l'instant. L'équation entre ce plafond fixe, nos coûts de fonctionnements qui augmentent et notre volonté de limiter l'augmentation des tarifs d'adhésions et de cotisation nous met dans une situation financière difficile.

Dans ce contexte, à la rentrée nous introduisons un coefficient familial avec 3 niveaux liés à l'imposition des adhérents.

Cette tension budgétaire ne peut pas m'empêcher de souligner que nous n'avons aujourd'hui qu'une intervenante famille quand nous aurions besoin notamment d'un animateur jeunesse, d'un régisseur programmateur, d'un renforcement de la fonction d'accueil.

- ❖ Enfin, il y a trois ans, nous avons décidé de doter Cesson et Vert-Saint-Denis d'un Centre Social à la hauteur de nos deux villes, et en accord avec elles. Des activités ont été créées ou renforcées, tout cela avec des locaux inchangés. Nous avons donc dû faire du bâtiment 240, le plus accessible depuis la rue, le local d'accueil de la MLC Centre Social. En conséquence, nous avons travaillé à mutualiser les autres locaux existants. Concrètement cela signifie que chaque salle doit être partagée entre différentes activités et cela a créé des tensions, qui devront être traitées. Trouver un plan d'occupation des salles cohérent et qui satisfasse tout le monde devient extrêmement compliqué.
- ❖ Ces réajustements d'une salle à l'autre dans des installations de près de 50 ans ont des limites. Nous devons imaginer et travailler ensemble à une Citrouille qui deviendra carrosse pour doter l'intercommunalité de bientôt 25000 habitants d'un nouveau lieu. Ce lieu pourra héberger une maison pour les jeunes, une maison pour tous, une maison pour la culture et un centre social à la hauteur des villes de Cesson et Vert-Saint-Denis. Nous ne pouvons plus attendre en rêvant à ces nouveaux locaux, nous sommes prêts et nous avons les compétences pour le faire.

D'autres faits marquants de la MLC CSC ont ponctué cette saison

- ❖ Tout d'abord nos relations fonctionnelles avec le Syndicat Intercommunal ont été renforcées, grâce à la mise en place de réunions régulières avec notre association. Un nouveau président a été nommé, Dan Gbandé Gbato, ceci me donne l'occasion d'affirmer que nous voulons entretenir et renforcer notre collaboration.
- ❖ Pour la vie des projets de la Citrouille Certaines commissions thématiques ont continué leurs travaux cette année, d'autres seront à améliorer et à continuer.
- ❖ Je tiens à remercier les bénévoles qui ont été présents encore, au côté des salariés, pour la réussite de nos événements, et je j'appelle l'ensemble de nos adhérents à les renforcer.

- ❖ Et surtout je concluerai en remerciant tous nos salarié.e.s, les animateurs et les permanents sans oublier Anne Lise Bouteiller notre nouvelle directrice que nous assurons de toute notre confiance.

Dans cette nouvelle situation, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de faire vivre les valeurs humaines et solidaires de la Citouille. Notre association n'a pas pour but de faire des bénéfices mais d'œuvrer par et pour les citoyens. Le CA et le bureau s'y emploieront et vous remercie.

*Discussion autour de l'augmentation des tarifs d'entrée lors des restitutions de fin d'année qui est passé de 3 à 5 € ce qui a interrogé certain.e.s adhérent.e.s. Le président s'en est expliqué.*

**Vote du RAPPORT Moral :**

**Contre : 6**

**Abstention : 9**

**Pour : 72**

## **2-- Rapport financier**

**Le présent rapport présente l'analyse du Bilan Financier de l'année 2022**

Les recettes permettant le fonctionnement de l'association proviennent :

- ❖ Du Syndicat Intercommunal
- ❖ Du Conseil Départemental
- ❖ Du conseil régional
- ❖ Du Fonjep
- ❖ De la CAF
- ❖ De nos recettes : cotisations, adhésions, évènements

### **Evolution de nos charges**

A noter l'augmentation de nos charges qui commencent à être importantes et pesantes.

Pour information :

l'Urssaf est passée de 56k€ à 62k€

Les charges du Personnels c'est + 17 %

Les Achats + 17%

L'ensemble de ces trois rubriques représente plus de 73 000 euros d'augmentation

L'année 2022 est marquée par l'évolution de la MLC qui devient MLC Centre Social ce qui a engendré des charges supplémentaires :

- ❖ l'embauche de Mélodie en qualité de Référente familles
- ❖ Passage de 120h mensuelles à un temps plein pour Mathilde
- ❖ Passage de 65h à 87h mensuelles pour Christiane notre comptable

La régularité et la sincérité des comptes objet de ce rapport financier ont été certifiées au regard des règles et principes comptables français par la société de Commissariat aux comptes ARECOM.

### **Synthèse des comptes 2022**

La clôture des comptes financiers de l'exercice 2022 fait apparaître :

- ❖ un total des charges de 683 944 euros (dont 141 186 euros de bénévolat)

- ❖ un total des produits de 711 345 euros (dont 141 186 euros de bénévolat)
  - ❖ un résultat légèrement Bénéficiaire en 2022 de 27 401 euros
- Toutefois n'oublions pas qu'il s'agit là d'une photographie à l'instant T En effet des écritures de dernière minute de l'Animation Globale Collectif de la CAF et d'une Animation « collectif Famille » pour un total de 28k€ nous permet de sortir ce résultat. Sinon nous aurions un résultat déficitaire.

Concernant nos prestations de service (Cotisations) : nous passons de 107 131 euros pour 2021 à 129 178 euros pour 2022

- ❖ Nos adhésions : de 10 163 euros à 15 133 euros .

Malgré ces chiffres « positifs » et nos efforts à réduire nos charges, nous contenons difficilement l'équilibre entre nos charges et nos produits. En effet, nos charges sont sans cesse grandissantes et nos subventions ont tendance à stagner voire à diminuer.

Les appels à projets sont des fonds qui ne se renouvellent pas systématiquement.

Nous subissons dans l'évolution de nos charges notamment :

- ❖ Augmentation de la valeur du point
- ❖ Augmentation des Charges Salariales
- ❖ Augmentation du coût de la vie

Ainsi sur 4 ans :

Nos achats de marchandises ont doublé avec 7000 euros de plus ; les charges de personnel avec plus de 17 % nous amènent à une hausse de plus de 61 000 euros et plus 17 000 euros en prévisionnel pour 2023

Seul point positif : Le Bénévolat a augmenté de plus de 38 900 euros passant d'une valeur de 102 231 euros à 141 186 euros .

Mais cette valeur reste purement virtuelle comptablement, même si nous remercions tous les bénévoles.

### **Répartition des subventions :**

#### **La CAF :**

148 189 euros dont 35 393 euros (aide au démarrage) qui va s'arrêter. Nous avons 113 000 euros qui servent en partie pour les salaires fixes et en partie pour l'animation de la vie globale du territoire.

Dont

- 10 328 euros pour la parentalité
- 8 002 euros pour la scolarité
- 23 680 euros aide aux familles
- 54291 euros servent à payer une partie des salaires.
- 14 000 euros servent pour les charges de fonctionnement et achats de matériel

La participation de la CAF sur les salaires est donc de 18 % de 285 990 euros

#### **Le SI :**

174 000 euros

- 160 k€ servent pour payer une partie des salaires fixes et une partie des salaires des animateurs
- 14 k€ servent pour les charges de fonctionnement et achats de matériel

Vous l'aurez donc compris : notre masse salariale est de 419 746 euros (2022) sur un budget CAF et SI de 214 000€ (160+54 alloués aux salaires)

**Il reste donc à la charge de la MLC**

**Salaires : 205 746 euros**

**Charges de fonctionnement 123 011 euros**

**D'où une augmentation inévitable de nos cotisations et adhésions**

### Analyse du bilan

Nous constatons une diminution des actifs immobilisés du fait des immobilisations corporelles qui diminuent, et les immobilisations financières qui augmentent soit par différence : 1277 euros

L'actif circulant est marqué par une hausse de 43k€ dues à des subventions à percevoir du FONJEP et de la CAF et du poste disponibilité avec un écart de 82k€ (banque et caisse)

Au passif nous constatons une baisse de nos fonds propres liés au résultat de l'année 2022 soit pour 2021 : 79k€ contre 71k€ en 2022 (-8k€) et une augmentation des produits constatés d'avance pour 17 000 euros (dû à l'augmentation des cotisations et des prestations de services)

### Fond de roulement :

Fonds de roulement (FR) (capitaux permanents-actifs immobilisés)

**61 892** (c'est la somme dont nous disposons pour régler les fournisseurs, les salariés, l'ensemble des charges de fonctionnement)

Besoin en fonds de roulement (BFR) (emplois d'exploitation – ressources d'exploitation)

**206 212** (c'est la somme nécessaire que l'association doit posséder pour payer les charges courantes)

### Tresorerie :

144 320 (FR)-(BFR) = disponibilités (en remarque notre BFR Augmente de 20 k€)

(l'augmentation du BFR provient souvent de la croissance d'une activité mais lorsque le BFR est supérieur au FR c'est qu'il y a un besoin d'argent supérieur aux ressources )

Il y a lieu d'avoir un plan de trésorerie mensuel afin de surveiller les variations (encaissements et décaissements) et de faire une projection sur les variations prévisionnelles afin d'éviter les débordements qui pourraient nous mettre dans le rouge. Cela va permettre aussi d'anticiper voir d'alerter sur l'équilibre des charges et produits ce que nous faisons maintenant sur le prévisionnel 2023

Pour rappel le bénévolat de 2021 était de 102 232 euros pour passer à 141 187 euros en 2022.

Avec une répartition de la façon suivante :

- ❖ Bénévolat des administrateurs : 78 221 euros
- ❖ Bénévolat des animateurs : 62 966 euros

### En conclusion

Depuis 4 ans nous maîtrisons l'équilibre des charges et produits, grâce notamment :

- ❖ Au bénévolat dont l'engagement et la valeur augmentent chaque année.
- ❖ A la maîtrise de toutes nos activités en équilibre ou positives entre nos adhérents et les charges .
- ❖ A la réduction de nos charges

❖ A l'augmentation du nombre de nos adhérents

Toutefois si à ce jour à la vue du résultat positif de la MLC nous avons encore la capacité à poursuivre nos activités et son exploitation nous restons en face des charges grandissantes, d'une inflation significative et des subventions qui n'évoluent pas. Ce qui doit nous amener à la plus grande prudence financière ...

D'autant plus qu'il est difficile de prévoir certaines augmentations, que cela soit les charges de personnel ou les charges de fonctionnement, hors produits exceptionnels

#### **RAPPORT Financier :**

**Vote pour 72**

**Contre 6**

**Abstention 9**

#### **Affectation du résultat en report à nouveau : 27 401€**

**Vote pour 76**

**Contre 2**

**Abstention 9**

*En l'absence du commissaire aux comptes, Mme Fournier lit le rapport qu'il a envoyé.*

#### **Information financière :**

*à compter de cette année, les cotisations seront légèrement augmentées et soumises à différents taux en fonction du foyer fiscal*

#### **Rapport d'activité :**

présenté par la directrice mais non soumis au vote

#### **Renouvellement du CA**

Le CA se renouvelle par tiers. Il peut y avoir 21 administrateur.trice.s.

Le tiers sortant cette année est : René Lebuchoux, Corine Lagny et Armand Frechard

#### **Le nouveau CA :**

1.	Catherine Benoit	1.	Corine Lagny
2.	Gérard Bernheim	2.	René Lebuchoux
3.	Christine Bezol	3.	Brigitte Mancel
4.	Bernard Chaillan	4.	Olivier Montané
5.	Emilie Chigot	5.	Michel Pellerin
6.	Patrick De Cruz	6.	Christophe Pennel
7.	Adrien Fauck	7.	Nolig Rivoalen
8.	Ozlem Feo	8.	Gweneg Rivoalen
9.	Armand Frechard	9.	Valérie Rivoalen
10.	Valérie Gaillard	10.	Michel Rizzo

**Le CA se réunit pour élire le bureau.**

**La séance est levée à 22h30.**